Connaissez-vous Suzanne Briet ?

Sylvie Fayet-Scribe
sfayet.scribe@gmail.com

Sylvie Fayet-Scribe *est maître de conférences en histoire et en sciences de l'information à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Docteur et habilitée à diriger les recherches, codirectrice de la revue électronique* Solaris, *elle est l'auteur de l'*Histoire de la documentation en France 1895-1937 *(Éd. du CNRS, 2000) ainsi que du roman* La table des matières *(Éd. du Panama, 2007). Elle est membre du Centre d'histoire du XIXe siècle/ISOR à l'université Paris 1 où elle est spécialisée en histoire des sciences de l'information et en histoire des femmes et des associations.*

Méconnue en France, célébrée aux États-Unis

Dans son introduction à l'édition sur internet, en 2008, du manifeste de Suzanne Briet (1894–1989), *Qu'est-ce que la documentation ?*[1], Laurent Martinet souligne d'emblée que « *c'est de l'étranger qu'est venue la lumière* » pour la reconnaissance de cette éminente documentaliste, experte en sciences de l'information et pionnière en bien des domaines liés à ces métiers.

En effet, largement inconnue encore, dans les années 1990, de la majorité des chercheurs français en sciences de l'information, Suzanne Briet jouissait bien avant cela d'une réputation considérable dans les pays anglo-saxons. Depuis environ vingt ans, elle est reconnue aux États-Unis comme un chef de file de la modernisation des bibliothèques en France, et une pionnière des sciences de l'information.

Avec sa collègue Louise-Noëlle Malclès, Suzanne Briet a élaboré dès les années 1930 quelques outils emblématiques de l'avancée française en matière d'accès à la documentation, la première en créant la salle de bibliographie de la bibliothèque de la Sorbonne en 1935, la seconde, à peu près à la même époque, en mettant en place la salle des catalogues et bibliographies de la Bibliothèque nationale.

Toutes deux, ambition anodine aujourd'hui, « moderne » à l'époque, ont voulu faciliter la consultation des outils d'accès à l'information (bibliographies, catalogues, index, dictionnaires, encyclopédies, répertoires, etc.) jusque-là conservés dans des rayonnages fermés. Suzanne Briet a même étendu l'indexation à toutes les formes de documents, et développé un service de questions-réponses pour les lecteurs de la Bibliothèque nationale à Paris.

À titre de simples exemples de cette influence contemporaine, deux ouvrages récents, *Le document à la lumière du numérique*[2], et *Dispositifs info-communicationnels, questions de médiations documentaires*[3], prennent en compte la conception du document développée par Suzanne Briet, c'est-à-dire une définition de cette notion élargie aux objets naturels, dans la mesure où ils sont indexés et utilisés comme éléments de démonstration. Contenue dans son ouvrage manifeste, la définition n'a pas pris une ride, car elle doit une part de sa fortune au talent pédagogique de Suzanne Briet qui propose, s'il était besoin, de cataloguer une antilope.

Quelques éléments sur la vie de Suzanne Briet

Suzanne Briet est élevée dans une famille catholique à Paris, dans le quartier du Marais, avec sa sœur Alice, de cinq ans son aînée, à laquelle elle sera toujours liée. La famille est originaire de Charleville-Mézières et son cousin – dont elle est proche – se nomme André Dhôtel, romancier, qui obtient le prix Fémina en 1955 pour *Le pays où l'on arrive jamais*[4]. Elle réussit

1. Laurent Martinet, préface à Suzanne Briet, *Qu'est-ce que la documentation ?* : http://martinetl.free.fr/suzannebriet/questcequeladocumentation

2. C & F éditions, 2006.

3. Hermès-Lavoisier, 2009.

4. Éditions Horay, nouvelle présentation, 2005.

très bien dans ses études et pense dans un premier temps à exercer le professorat. Elle obtient une licence d'histoire et d'anglais puis le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de lettres. Elle enseigne trois ans à Annaba en Algérie (1917–1920), puis change d'orientation en se tournant vers les bibliothèques. Elle est reçue première au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires (CAFB) en 1924 et est la même année l'une des trois premières femmes bibliothécaires de profession à accéder à la Bibliothèque nationale. En 1925, elle épouse Ferdinand Dupuy, agrégé de lettres, professeur à Toulouse. Leur divorce sera prononcé huit ans plus tard.

Les principales réalisations professionnelles de Suzanne Briet à la Bibliothèque nationale sont très représentatives de l'intérêt qu'elle portait aux notions de service et de modernisation. Elle conçoit, met en place et dirige, de 1934 à 1954, la salle des catalogues et bibliographies installée dans un sous-sol réaménagé. C'est dans ce lieu que, durant le terrible et glacial hiver de 1940, Aline Payen née Puget (1901–1994) s'est rendue tous les samedis afin d'établir avec Suzanne Briet un fichier des règles de catalogage étrangères. Aline Puget, formée à la « Paris American School » par Margaret Mann, les connaissait bien. Ce travail patient et peu visible de normalisation initié par les deux femmes sera poursuivi sans relâche par Suzanne Briet seule, et utilisé plus tard par l'Afnor.

Dès la fin des années 1920, elle prend une part très active tant au plan national qu'international à ce qu'on nomme alors « documentation ». Elle participe à la création en 1931, et plus tard à la direction, de l'Union française des organismes de documentation (Ufod), et elle sera aussi vice-présidente de la Fédération internationale de documentation (FID). Avant la guerre, elle jette les bases d'un enseignement professionnel dans ce domaine, et, en 1950, lorsque l'Institut national des techniques documentaires (INTD) est créé, elle en devient la première directrice des études.

Enfin, toujours dans cette fameuse salle des catalogues, où elle voit passer toute la profession, elle a pour stagiaire Paul Poindron (1912–1980), chartiste qui deviendra son continuateur à l'Afnor, à la FID et à l'INTD. En 1951-1952, elle effectue un voyage aux États-Unis, où elle s'intéresse aux « bibliothèques spécialisées » (nom de la documentation aux USA), et de retour en France publie un manifeste, *Qu'est-ce que la documentation ?* Elle sera en outre nommée présidente de l'Union des femmes européennes. Interviewée par Renée Lemaître et Mary Maack dans les années 1980, Suzanne Briet a beaucoup de mal à se livrer, y compris sur sa condition féminine : son éducation lui avait appris la réserve et la modestie. L'intellectuelle, femme d'action, n'est pas encore admise dans les années 1920-1930 : « *Suzanne Briet n'avait pas peur d'agir, mais avait peur d'être ensuite mal jugée pour avoir osé faire, elle, une femme, vis-à-vis des hommes qui n'avaient pas su entreprendre*[5]. » En 1954, à 60 ans, elle prend sa retraite et entame une seconde carrière en tant qu'historienne spécialiste de Rimbaud et des Ardennes françaises.

Quand, en 1976, à 80 ans, Suzanne Briet fait paraître – classés par ordre alphabétique et par mots-clés – ses mémoires à la Société des écrivains ardennais dont elle est membre, ceux-ci peuvent apparaître au premier regard comme anecdotiques, excluant de façon singulière toute la richesse intellectuelle vécue dans le domaine de la documentation. Elle ne mentionne ni ses lectures, ni ses contacts prestigieux aux États-Unis ou en France. Pourtant, la lecture de *Qu'est-ce que la documentation ?* montre l'esprit novateur et fondateur de son auteur.

Ne faut-il pas alors reconstruire par une seconde lecture l'univers culturel qui fut en réalité le sien ? Certaines vies, plus que d'autres, demandent à être décryptées, et Suzanne Briet, très discrète, n'a peut-être pas livré tous ses secrets.

L'accueil de Suzanne Briet aux États-Unis

Suzanne Briet rencontra, lors de son voyage aux USA en 1951-1952, un grand nombre de professionnels américains, notamment dans le milieu des organisations internationales (FID, Ifla, Unesco). Dans un premier temps, les idées très avancées de Suzanne Briet sur la documentation et sur le document, « *objet qui informe quelle que soit sa forme matérielle* », furent mal comprises des spécialistes américains. L'influent Jesse H. Shera résume même faussement ses théories en écrivant, en 1952, que la théorie de Suzanne Briet était « *matérialiste plutôt que fonctionnelle* ». Cette déclaration, ainsi que des commentaires un peu condescendants, firent que l'influence de Suzanne Briet resta incertaine jusqu'aux années 1980. Grâce à Mary Maack (textes de 1983 et de 2004) et Michael Buckland (texte de 1995), elle fut enfin reconnue comme un chef de file de la modernisation de la bibliothéconomie en France, et comme l'une des rares femmes pionnières en sciences de l'information. Cette reconnaissance coïncida avec un intérêt nouveau, dans les années 1990, pour l'histoire et la théorie des sciences de l'information, notamment avec les activités du « Special Interest Group in History and Foundations of Information Science » de l'American Society for Information Science and Technology. Deux articles reprenant les idées de Suzanne Briet furent largement lus par les étudiants dans les écoles de bibliothécaires et de sciences de l'information. L'idée qu'une antilope placée dans un zoo puisse devenir un document stimulait l'imagination des étudiants ! Les tee-shirts montrant l'antilope de Suzanne Briet devinrent populaires à l'université…

Michael Buckland

Un manifeste, *Qu'est-ce que la documentation ?*

Un manifeste

Le livre de Suzanne Briet, *Qu'est-ce que la documentation ?*, édité en 1951, est un court texte de 48 pages – une prise de position, un manifeste. Il traverse plus d'un demi-siècle et vise à faire connaître des idées nouvelles dans un domaine mal connu dans la France de l'après-guerre : la documentation.

5. Lettre envoyée par Renée Lemaître à Sylvie Fayet-Scribe, le 14 juillet 1994, commentaires de l'interview de Suzanne Briet.

Le titre, *Qu'est-ce que la documentation ?*, en rappelle un autre resté célèbre, *Qu'est-ce que le tiers état ?*, pamphlet de l'abbé Sieyès de janvier 1789 publié en prélude à la convocation des états généraux. Le but était pragmatique et révolutionnaire tout à la fois : définir le tiers état en fonction de son utilité sociale. S'agit-il pour Suzanne Briet d'un clin d'œil bibliographique au passé où l'opinion d'un peuple réclamait une place dans la société ?

Ce texte se décompose en trois parties à peu près égales : « une technique du travail intellectuel », « une profession distincte » et « une nécessité de notre temps ». Le style est clair, les paragraphes sont numérotés, permettant une argumentation méthodique. Il mène au terme de la lecture vers le but poursuivi : montrer que, en dehors des bibliothèques – mais aussi dans les bibliothèques – existe tout un secteur nouveau, celui d'une information spécialisée, scientifique, technique, administrative, qui s'exprime dans des périmètres limités (entreprises, associations, pouvoirs publics, parapublics...) et dont la forme est non encyclopédique.

Ces secteurs sont en dehors de la bibliothéconomie traditionnelle et méritent un traitement documentaire différencié, sans cela ils ne peuvent progresser dans leurs activités : « *Le professeur américain Burchard* [John Ely Burchard (1898–1975), professeur au Massachusetts Institute of Technology], *tout en reconnaissant le dynamisme et l'efficience des bibliothèques de son pays, estime que la science trouve son Waterloo dans les bibliothèques* », écrit-elle. Ce traitement documentaire s'applique sur des supports hétérogènes : estampes, photographies, journaux, périodiques, films, etc., ce qui entraîne aussi de nouvelles obligations de fonction et de gestion au sein des bibliothèques.

Suzanne Briet synthétise l'évolution de trois phénomènes concomitants en ce milieu du XXe siècle :

- Collecte et traitement de tous les types de supports qui ont de plus en plus tendance à se miniaturiser : « *Un épais dossier se glisse microfilmé dans une poche de veston* [...], *une bibliothèque entière est enfermée dans un sac à main. La quête scientifique s'étend aux unités documentaires de toute espèce, documents iconographiques, métalliques, monumentaux, mégalithes, photographiques, radiotélévisés.* »
- Multiplication des lieux documentaires.
- Élargissement de la lecture publique.

Le document devient une des conditions indispensables à « *l'outillage du travail mental* » et « *les outils du travail intellectuel ont profondément transformé le comportement de l'homme* [...] *la main a servi l'esprit, l'outil a développé le cerveau. Le cerveau en retour a guidé la main. Telle est l'omniprésence de l'intelligence* ». Suzanne Briet cite Robert Pagès (1919–2005), qui dirigea le laboratoire de psychologie sociale de la Sorbonne de 1951 à 1985 : « *La documentation est à la culture ce que la machine est à l'industrie.* » Nous dirions aujourd'hui « technologies intellectuelles et cognitives » ou « technologies de l'intelligence » : ces concepts font écho aux travaux d'André Leroy-Gouhran et des cogniticiens actuels... Le rapport entre l'homme et la machine est évoqué sans complexe, avec un réel humanisme, qui pose le principe de la machine au service de l'homme et non l'inverse. C'est pourquoi, lorsque Suzanne Briet parle des savoir-faire à acquérir, à la fois techniques et organisationnels, elle n'oublie pas les savoir-être humains : « *Sens social, affabilité, serviabilité, zèle dans la recherche,* [...] *comportement extraverti,* [...] *dynamisme du documentaliste.* » Elle appelle de ses vœux une formation pour tous : « *L'instruction obligatoire et gratuite devra s'annexer les éléments de la recherche documentaire* » ; et elle évoque à plusieurs reprises « *la tâche de la "collectivisation" des connaissances* » qui n'épargne ni les chercheurs, ni finalement les simples usagers-citoyens.

La dernière partie de son opuscule insiste sur le développement institutionnel de la documentation, au niveau social, national et surtout international. Elle se situe à l'échelle de la production mondiale des connaissances – comme son père spirituel Paul Otlet, qu'elle qualifie dans ses écrits de « mage » – mais ne détruit-on pas symboliquement ses maîtres ?

Dans son introduction en ligne à ce manifeste, Laurent Martinet pense que la plupart des intuitions de Suzanne Briet se voient confirmées par l'essor du web. Ce dernier pourrait devenir ce « *service public de l'information* » dont elle annonce la mise en place. Ronald E. Day[6] quant à lui montre combien Suzanne Briet attribue à la documentation un rôle de leader culturel ayant à la fois pour tâche de diffuser ses propres contenus et une idéologie : celle de la science triomphante couplée à l'industrie capitaliste mondiale.

Il dénonce la vision internationaliste de Suzanne Briet qui, après la Seconde Guerre mondiale, « *consiste à amener le soi-disant "premier monde" au soi-disant "tiers-monde"* [...] *et à élever ce dernier au niveau du développement industriel du premier* ». Cette représentation du monde manque selon lui de recul critique, elle perpétue dans son éthique professionnelle l'affirmation d'une modernité positive du capitalisme industriel mondial sans intervenir sur les bases conservatrices projetées par ce modèle de société.

Toutefois, reste à étudier plus avant, à l'aide d'archives et sans anachronisme, quelles relations transnationales sont à l'œuvre : internationalisme du progrès social et de la démocratisation de la culture ou mondialisation du profit et de la globalisation financière ? Suzanne Briet a sans doute vécu de plain-pied l'héritage oublié de la « première mondialisation[7] », et celle-ci nous interroge vigoureusement aujourd'hui, ce n'est pas là un mince mérite. Son second mérite est de nous avoir légué une conception renouvelée du document, une opportunité à saisir face aux interrogations et aux doutes devant les formes actuelles et à venir du document numérique.

6. Ronald E. Day, *Tropes, histoire et éthique dans le discours professionnel et la science de l'information*, séminaire de l'Institut national des techniques de la documentation au Cnam, Paris, le 4 décembre 1998, [traduit par Laurent Martinet] : http://martinetl.free.fr/suzannebriet/questcequeladocumentation

7. Suzanne Berger, *La première mondialisation, leçons d'un échec oublié*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

Qu'est-ce qu'un document ?

« Une étoile est-elle un document ? Un galet roulé par un torrent est-il un document ? Un animal vivant est-il un document ? Non. Mais sont des documents les photographies et les catalogues d'étoiles, les pierres d'un musée de minéralogie, les animaux catalogués et exposés dans un zoo. »

En donnant une définition du document à travers des exemples concrets et vivants, Suzanne Briet cherche à rejeter la vision traditionnelle où le document est assimilé à un texte et à une preuve à l'appui d'un fait. Elle abandonne l'hypothèse positiviste où le document, matière valide et vive de la science, sert de cadre de référence pour une construction ordonnée et arrêtée à un moment donné. Elle laisse derrière elle le document qui établit la vérité définitive selon la méthode la plus rigoureuse possible.

À la place, elle substitue des objets, des matériaux – comme une anthropologue – et des êtres qui ouvrent des contextes d'utilisation diversifiés ne se situant pas dans des bibliothèques mais, par exemple, dans des musées ou des zoos.

Dans cette perspective, c'est la perception de l'objet (et cette interprétation est totalement compatible avec la sémiotique moderne où l'objet est pris en tant que signe) qui va transformer le document en une forme de substitut du réel dans des médiations multiples. Il est alors possible à travers un même exemple (et Suzanne Briet nous donne l'exemple d'une antilope dans un zoo) de l'adapter à des institutions sociales bien différentes : journaux, radio, communication scientifique dans un congrès, encyclopédie, cinéma, disque... Ainsi, écrit-elle, *« l'antilope cataloguée est un document initial et les autres documents sont des documents seconds ou dérivés »*. De ce fait, le document a pris sa valeur documentaire (c'est-à-dire son catalogage, qui est une forme d'indexation) par son contexte de réception.

Pourquoi Suzanne Briet raconte-t-elle l'histoire d'une indexation ? Parce qu'elle trouve que la définition du document des philosophes et des linguistes est *« ... la plus abstraite et partant la moins accessible »*. Jugeons sur pièces : « [un document est] *tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel* ».

Cette définition est-elle encore pertinente aujourd'hui pour le document numérique ? Sans nul doute, car elle ne construit pas des systèmes de classification fixes mais se meut sur un terrain en constant mouvement et qui change selon la variabilité des lieux de réception. Elle ne classe plus, elle désigne et assigne un contexte ; c'est une indexation qui crée une permanence documentaire. Or, même à l'heure actuelle, avec une structure hypertextuelle, le document numérique ne change pas de contenu informationnel, c'est son contexte de réception qui migre.

L'exemple de l'antilope dans un zoo n'est pas anecdotique, il inaugure une rupture et questionne d'anciennes confusions qui pouvaient sceller le médium, le message et la signification. Les frontières du document numérique sont plus que jamais d'actualité. Et sans doute, l'indice de citations important de la définition de Suzanne Briet sur internet s'explique-t-il par le besoin de retourner à un texte fondamental pour éclairer les interrogations actuelles sur le document numérique.

Une vie passionnée

Si Suzanne Briet est essentiellement connue par *Qu'est-ce que la documentation ?*, texte concis et qui se lit rapidement, elle a publié un grand nombre d'articles à l'étranger, auprès d'organismes internationaux, mais aussi auprès d'associations militantes de la documentation, voire de critique littéraire.

Selon l'opinion, la vie des bibliothécaires et autres documentalistes, dans leur travail mais aussi en dehors de leur travail, n'aurait rien de passionné, sinon de passionnant, et se déroule sans heurts ni investissements personnels. Aujourd'hui encore, beaucoup retiennent cette image traditionnelle.

Au contraire, comme je l'ai montré dans mon roman[8], qui fait une large part à la vie et à l'action de Suzanne Briet, cette dernière (comme beaucoup d'autres professionnels, bien sûr...) ne répond en rien à ces préjugés et à cette vision réductrice. Elle a su au contraire développer son action dans bien des voies différentes, certaines liées à la documentation, d'autres non, mais dans un ensemble cohérent, celui d'une vie vouée à la construction de notre société de la connaissance, et cela dans de multiples directions, qu'on peut, grossièrement, schématiser comme suit.

Tout d'abord, l'engagement de Suzanne Briet dans les groupes associatifs constitue l'ossature de son parcours, tant dans les associations créées pour constituer et défendre la documentation, telles l'Ufod (Union française des organismes de documentation), que dans des associations luttant pour la reconnaissance du droit des femmes. Ainsi, elle s'investit beaucoup dans la cause de la professionnalisation des femmes. Elle crée un « Rotary Club » féminin, qui compte jusqu'à 8 000 adhérentes. Cette association et d'autres sont les germes d'une construction collective de la connaissance.

L'action de Suzanne Briet peut-elle être perçue comme désuète, ces deux causes sont-elles aujourd'hui gagnées ? Hélas, l'indéniable féminisation de nos métiers prouve au contraire l'actualité des combats menés. Le fameux « plafond de verre », métaphore de nos carrières bloquées en bas de l'échelle, existe toujours. Quant à la culture de l'information et de la documentation pour tous, elle est loin d'être une réalité pédagogique acquise de l'école à l'université.

Tout au long de sa carrière, Suzanne Briet a manifesté sa volonté d'être, dans le service public, à l'écoute des « desiderata » des usagers, ce qui signifie « besoins » dans le langage de l'époque. Son but était de former les « usagers », ainsi que les futurs professionnels, à ce que l'on nomme aujourd'hui la « culture de l'information ». Là encore, inutile de souligner combien de telles intuitions étaient, dans les années trente, prémonitoires. Pour Suzanne Briet hier, comme pour nombre de praticiens aujourd'hui, il s'agit de démocratiser pour chaque

8. *La table des matières*, Panama, 2007.

citoyen l'apprentissage des outils d'information et leur maniement : elle voit la documentation et son utilisation à la fois comme des méthodologies individuelles du travail intellectuel et, aussi, comme une organisation collective de la gestion de l'information.

Par ailleurs, elle a travaillé pendant plus de trente ans à la Bibliothèque nationale et a fait preuve tout au long de sa carrière de sa capacité à vivre simultanément dans différentes formes de culture, afin d'en tirer tous les bénéfices possibles, et notamment la culture de l'entreprise, où elle affirme sans cesse la croissance et le rôle d'une gestion scientifique et technique de la documentation dans les entreprises françaises. En même temps, cette culture du privé se mêle à celle du service public, héritière de la volonté républicaine du progrès scientifique et industriel pour tous, et des espoirs militants de l'éducation populaire. Suzanne Briet possède aussi une culture profondément chrétienne, où la foi, si elle reste du domaine privé, s'exprime dans l'action journalière : « *Je suis catholique et française et le mot de documentation est dans mes prières comme dans ma profession* », écrit-elle dans ses souvenirs.

Conclusion

L'œuvre de Suzanne Briet reste pour une large part à découvrir, et un évènement en fournira peut-être aux chercheurs l'occasion. En effet, suite à un déménagement, la médiathèque « Voyelles » de l'agglomération Cœur d'Ardennes, située à Charleville-Mézières, ville d'où étaient originaires les ancêtres de Suzanne Briet, a retrouvé un legs de Suzanne Briet contenant, outre sa bibliothèque personnelle, un mystérieux carton d'archives à l'avertissement intriguant : « *À n'ouvrir que 50 ans après le décès de Julien Caïn.* »

Nul doute que ces archives, convenablement exploitées, permettront d'aborder la « seconde carrière » de cette spécialiste de Rimbaud, historienne des Ardennes françaises, critique littéraire, qui aura marqué l'histoire de la documentation, mais reste, aujourd'hui encore, et notamment dans son pays natal, à dévoiler et à célébrer. ●

Décembre 2011